

MODIFICATION(S) SALLE HOMOLOGUEE

Ce formulaire, uniquement réservé pour une salle déjà homologuée, devra parvenir, dûment complété, à la Cellule Compétition, dans les plus brefs délais dès exécution des modifications, afin de procéder à la mise à jour des normes de la salle homologuée ou d'homologuer définitivement une salle.

Il est instamment demandé au club demandeur, de fournir un plan détaillé des diverses modifications si nécessaire.

CLUB : _____ . **MATRICULE :** _____ .

DIVISIONS : MESSIEURS AIF 2 – 3 - PROVINCIALE 1 / 2A / 2B / 3A / 3B / 3C / 3D.
DAMES AIF 2 – 3 - PROVINCIALE 1 / 2A / 2B / 3A / 3B / 3C / 3D / 4A / 4B / 4C.

LOISIRS SERIE : _____ . JEUNES : _____ .

SALLE : _____
_____ .

CODE POSTAL : _____ . COMMUNE : _____ .

TEL : _____ . FAX : _____ .

SECRETAIRE : _____

CODE POSTAL : _____ . COMMUNE : _____ .

RUE : _____ .

TEL : _____ . FAX : _____ .

EMAIL : _____ .

NOMBRE DE TERRAINS : En longueur : _____ . En largeur : _____ .

SALLE HOMOLOGUEE LE : _____ / _____ / _____ .

A TRANSMETTRE A : *Patrick DECRAENE*
Rue Désiré Manne, 25
4520 BAS-OHA
EMAIL : decpat2005@yahoo.fr

MODIFICATION(S) AYANT TRAIT A

1. HAUTEUR DE SALLE

HAUTEUR : _____ .

2. ZONE LIBRE (Z.L.)

ZONE LIBRE : _____ .

3. ECLAIRAGE

INTENSITE (LUX) DE L'ECLAIRAGE : _____ .

4. POTEAUX

DISTANCE POTAUX : _____ . PROTECTION POTAUX : OUI / NON.

5. REVETEMENT

Type de revêtement (Omnisports synthétique, taraflex, tapis, béton, ou autre à spécifier).

REVETEMENT : _____.

6. LIGNES ET COULEURS

NOUVEAU TRACAGE EFFECTUE LE : _____ / _____ / _____.

COULEUR LIGNE : _____. PLUSIEURS LIGNES : OUI / NON.

COULEUR TERRAIN : _____. LIGNES UNIQ. VOLLEY : OUI / NON.

7. VESTIAIRES EQUIPES

Les vestiaires sont un élément d'accueil des joueurs, et font l'objet d'une nécessité particulière en cas d'organisation de certaines compétitions (tournois, rencontres internationales,...).

SEPARES PAR EQUIPE : OUI / NON. WC & LAVABO : OUI / NON. PATERES : OUI / NON.

8. VESTIAIRES ARBITRES

Les vestiaires des arbitres doivent au minimums être équipés de deux chaises, d'une table, d'un WC et lavabo et doivent obligatoirement fermer à clé.

CONDITIONS REMPLIES : OUI / NON. FERMETURE A CLE : OUI / NON.

AUTRES REMARQUES : _____.

9. PODIUM D'ARBITRE

Le podium d'arbitre ou chaise d'arbitre doit au minimum offrir la possibilité d'officier debout, et permettre d'avoir une vue située au-dessus du filet et du poteau, sans aucune gêne, sa hauteur prise au socle devrait idéalement être comprise entre 1,40 m et 1,50 m.

HAUTEUR DU SOCLE : _____.

PODIUM AVEC POSSIBILITE DE S'ASSEOIR : OUI / NON.

PODIUM SANS POSSIBILITE DE S'ASSEOIR : OUI / NON.

PLINTH OU ANALOGUE : OUI / NON.

10. SECOURS

La boîte de secours doit être en ordre et contenir le minimum tel que repris dans votre calendrier provincial.

BOITE DE SECOURS : OUI / NON.

LOCAL DE PREMIERS SOINS : OUI / NON.

11. TEMPERATURE

TEMPERATURE MOYENNE COMPRISE ENTRE : 10 / 15 °C - 16 / 25 °C.

12. AUTRES INFORMATIONS

PRESENCE D'UN MARQUOIR : OUI / NON.

TOISE GRADUEE : OUI / NON.

SEPARATIONS ENTRE TERRAINS : OUI / NON.

Nous certifions que tous les renseignements et mesures donnés ci-dessus sont véritables.

DATE : _____ / _____ / _____.

SIGNATURES OBLIGATOIRES PRECEDEES DE LA MENTION LU ET APPROUVE

PRESIDENT

SECRETAIRE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (extraits du règlement FIVB). Voir plus haut « Nouvelle Homologation »